conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : GREASE POWER 10X750 ML F/NL

numéro d'identification : 61849, 64359

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Produit de nettoyage

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.

AVENUE JEAN MONNET 1 BTE 6

1401 BAULERS

 Téléphone
 : +3223520400

 Téléfax
 : +3223510860

Adresse e-mail Personne

responsable/émettrice

: Produktsicherheit@werner-mertz.com

Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1A H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de

graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de

graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après

manipulation.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

de protection des yeux.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une

installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

hydroxyde de sodium

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2,2'-méthyliminodiéthanol	105-59-9 203-312-7 01-2119488970-24	Eye Irrit. 2; H319	>= 5 - < 10
1-butoxypropane-2-ol	5131-66-8 225-878-4 01-2119475527-28	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 SCL > 20 % 2; H319 > 20 % 2; H315	>= 2 - < 5
Decanol, ethoxylated	26183-52-8 500-046-6	Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4; H302	>= 2 - < 5
sulfate de sodium et d'octyle	142-31-4 205-535-5 01-2119966154-35	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 SCL 10 - < 20 % 2; H319 >= 20,0 % 1; H318	>=1-<2

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

hydroxyde de sodium	1310-73-2 215-185-5 01-2119457892-27- XXXX	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 SCL >= 5 % 1A; H314 2 - < 5 % 1B; H314 0,5 - < 2 % 2; H315 0,5 - < 2 % 2; H319	>= 1 - < 2
acide silicique, sel de sodium	1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	>= 1 - < 2
Decan-1-ol.ethoxylated	26183-52-8	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 2
Substances avec limite d'exposition si	ur le lieu de travail :		
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8 252-104-2 01-2119450011-60		>= 2 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent

lentement et difficilement.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer

des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

Protéger l'oeil intact.

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : effets corrosifs

Risques : Pas d'information disponible.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le

centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et

à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la

lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts

ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter

dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation

locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant

pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène :

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No	oCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
(2- méthoxyméthy lethoxy)propan ol	34	590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	: peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif					
(2- méthoxyméthy lethoxy)propan ol	34	590-94-8	VLE 8 hr	50 ppm 308 mg/m3	2006-03-23	BE OEL
Information supplémentaire	D: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue unepartie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.					
(2- méthoxyméthy lethoxy)propan ol	34	590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m3		
Information supplémentaire	: H: Absorption par la peau possible					
(2- méthoxyméthy	34	590-94-8		100 ppm		

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

lothovy/propan	l		Ì	ĺ	ĺ	1
lethoxy)propan ol						
Information supplémentaire	: H: Absorption par la peau possible					
(2- méthoxyméthy lethoxy)propan ol	34	590-94-8	STEL	150 ppm		
Information supplémentaire	: H: Absorption par la peau possible					
(2- méthoxyméthy lethoxy)propan ol	34	590-94-8		100 ppm		
Information supplémentaire	: REL: Limite d'exposition recommandée					
(2- méthoxyméthy lethoxy)propan ol	34	1590-94-8	STEL	150 ppm 900 mg/m3		
(2- méthoxyméthy lethoxy)propan ol	34590-94-8		STEL	50 ppm 310 mg/m3		
hydroxyde de sodium	13	310-73-2	VLE 8 hr	2 mg/m3	2018-10-03	BE OEL
Information supplémentaire	: M: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aigüe existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage					

DNEL

2,2'-méthyliminodiéthanol 105-59-9: : Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 26 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Dermale

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 19 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Dermale

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 9,4 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 6,5 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Oral(e)

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 1,9 mg/kg

1-butoxypropane-2-ol

5131-66-8:

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Valeur: 147 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 52 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 43 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Dermale

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 22 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 12,5 mg/kg p.c./jour

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

: Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 4060 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 285 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 2440 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 85 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 24 mg/kg

hydroxyde de sodium

1310-73-2:

: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques, Long

terme - effets locaux Valeur: 1,5 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux,

Effets systémiques Valeur: 3 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux, Long terme

- effets systémiques Valeur: 0,6 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux,

Effets systémiques Valeur: 1,2 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux, Long terme

effets systémiques
 Valeur: 25 mg/m3

acide silicique, sel de sodium 1344-09-8:

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 1,59 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 5,61 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 0,8 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 1,38 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 0,8 mg/kg

(2-

méthoxyméthylethoxy)propan

ol

34590-94-8:

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 65 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 310 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 15 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 1,67 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 37,2 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 308 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 283 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 121 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 36 mg/kg

PNEC

2,2'-méthyliminodiéthanol

105-59-9:

: Eau douce Valeur: 1 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,0045 mg/l

intermittent release Valeur: 1 mg/l

Sédiment d'eau douce Valeur: 0,78 mg/kg

Sédiment marin Valeur: 0,0351 mg/kg

Sol

Valeur: 0,097 mg/kg

STP

Valeur: 10 mg/l

1-butoxypropane-2-ol

5131-66-8:

: Eau douce

Valeur: 0,525 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,0525 mg/l

Sédiment d'eau douce Valeur: 2,36 mg/kg

Sédiment marin Valeur: 0,236 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Sol

Valeur: 0,16 mg/kg

STP

Valeur: 10 mg/l

intermittent release Valeur: 5,25 mg/l

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Eau douce

Valeur: 0,1357 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,01357 mg/l

STF

Valeur: 1,35 mg/l

Sédiment d'eau douce Valeur: 1,5 mg/kg

Sédiment marin Valeur: 0,15 mg/kg

Sol

Valeur: 0,22 mg/kg

acide silicique, sel de sodium

1344-09-8:

: Eau douce

Valeur: 7,5 mg/l

Eau de mer Valeur: 1 mg/l

intermittent release Valeur: 7,5 mg/l

STP

Valeur: 348 mg/l

(2-

méthoxyméthylethoxy)propan

0

34590-94-8:

Eau douce

Valeur: 19 mg/l

Eau de mer Valeur: 1,9 mg/l

Sédiment d'eau douce Valeur: 70,2 mg/kg

Sédiment marin Valeur: 7,02 mg/kg

Sol

Valeur: 2,74 mg/kg

Eau

Valeur: 190 mg/l

STP

Valeur: 4168 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

<u>Protection des yeux</u> : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle

ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant

la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de

contact).

Protection de la peau et du

corps

: Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

<u>Protection respiratoire</u> : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : rouge

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 13,2, 100 %

à20°C

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible
Vitesse de combustion : Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative Donnée non disponible Densité relative Donnée non disponible Densité : env. 1,054 g/cm3 à 20 °C

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible Coefficient de partage: n-: Donnée non disponible

octanol/eau

Température d'inflammation : Donnée non disponible Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, dynamique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique Donnée non disponible Propriétés explosives Donnée non disponible Propriétés comburantes Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de

décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

dangereux

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Date de révision 21.05.2021 Version 8.0 Date d'impression 10.12.2021

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules

germinales

: Pas classé(e)

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

2,2'-méthyliminodiéthanol 105-59-9:

Toxicité aigue par voie orale : DL50 Rat: 4.680 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

: DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg Toxicité aiguë par voie cutanée

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires Espèce: Lapin

graves/irritation oculaire

Résultat: Irritant pour les yeux. Méthode: OCDE ligne directrice 405

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

: Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 406

1-butoxypropane-2-ol

5131-66-8:

Toxicité aiguë par voie orale

: DL50 oral Rat, mâle et femelle: 3.300 mg/kg

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 651 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Decanol, ethoxylated 26183-52-8:

Toxicité aiguë par voie orale

: DL50 oral : > 2.000 mg/kg

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Toxicité aiguë par voie orale :

: DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par voie cutanée

: DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Résultat: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité à dose répétée : Dose sar

: Dose sans effet toxique observé: Rat: 488 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 408

Dose la plus faible avec effet toxique observé: Rat: 1016 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 408

Dose sans effet toxique observé: Souris: 400 mg/kg

Voie d'application: Dermale

Méthode: OCDE ligne directrice 411

hydroxyde de sodium 1310-73-2:

14 / 24

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Résultat: Corrosif

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

: Résultat: Corrosif

acide silicique, sel de sodium

1344-09-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 3.400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 2,06 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Rat: > 5.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Résultat: Provoque de graves lésions des yeux.

Méthode: OCDE ligne directrice 405

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Chien: 7.500 mg/kg

DL50 Rat: 5.130 mg/kg

DL50 Rat: 5.135 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 55 - 60 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

CL50 Rat: 3,35 mg/l Durée d'exposition: 7 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 19.000 mg/kg

DL50 dermal Rat: 9.500 mg/kg

DL50 Lapin: 9.510 mg/kg

DL50 Lapin: 14.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

: Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

cutanée

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2,2'-méthyliminodiéthanol 105-59-9:

Toxicité pour les poissons : (Leuciscus idus(Ide)): 1.466 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

a daphnie et les : (Daphnia magna (Grande daphnie)): 233 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les algues : NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 6,25 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : EC20 (boue activée): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 0,5 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

1-butoxypropane-2-ol 5131-66-8:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 560 - 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Poecilia reticulata (Guppie)): 180 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poisson): 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 560 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

NOEC (Selenastrum capricornutum): 560 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Date de révision 21.05.2021 Version 8.0 Date d'impression 10.12.2021

Decanol, ethoxylated 26183-52-8:

Toxicité pour les poissons : CL50:1-10 mg/l

Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

(Daphnia magna (Grande daphnie)): 13,5 mg/l

Type de Test: Immobilisation

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 12,0 mg/l

> Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries : CE0 (Bactérie): > 100 mg/l

sulfate de sodium et d'octyle 142-31-4:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50: > 100 mg/l

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 511 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : CE0: > 100 mg/l

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

Concentration minimale avec effet observé: > 1,357 mg/l

Durée d'exposition: 42 d

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 1,4 mg/l Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

hydroxyde de sodium 1310-73-2:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 76 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia (Daphnie)): 40,4 mg/l

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 76 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes)): 22

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

mg/l

Durée d'exposition: 15 mn

acide silicique, sel de sodium 1344-09-8:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio): 1.108 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les

autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.700 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les bactéries : CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 1.000

mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Decan-1-ol.ethoxylated 26183-52-8:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 7,2 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algues): 4,2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:

Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

(Poecilia reticulata (Guppie)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.919 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

CE50 (Crangon crangon (crevette)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,5 mg/l

Durée d'exposition: 22 d

Toxicité pour les algues : (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 969 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

(Selenastrum capricornutum): 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 6.999 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Toxicité pour les bactéries : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 4.168

mg/l

Durée d'exposition: 18 h

Type de Test: Inhibition de la croissance

CE50 (Donnée non disponible): > 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les

autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 12 mg/l

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

NOEC: > 0,5 mg/l Durée d'exposition: 22 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Concentration minimale avec effet observé: > 0,5 mg/l

Durée d'exposition: 22 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

2,2'-méthyliminodiéthanol

105-59-9:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: 96 % Durée d'exposition: 18 d Méthode: OECD 301 A

1-butoxypropane-2-ol

5131-66-8:

Biodégradabilité : Biodégradation: 90 %

Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 E

Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE

approprié.

Decanol, ethoxylated

26183-52-8:

Biodégradabilité : Biodégradation: 89 %

Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 F

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Biodégradabilité : Biodégradation: 98,2 %

Remarques: Devrait être biodégradable

hydroxyde de sodium

1310-73-2:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne

s'appliquent pas aux substances inorganiques.

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: > 70 %

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 E

Biodégradation: 75 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 F

Biodégradation: 93 % Durée d'exposition: 13 d Méthode: OECD 302 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

1-butoxypropane-2-ol

5131-66-8:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 100

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 3,2

hydroxyde de sodium

1310-73-2:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson

Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log

Pow \leq 4).

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log

Pow \leq 4).

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 1,01

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré

comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou

plus..

Composants:

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très

bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée

comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

supplémentaire

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà

utilisés.

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets Le code européen des déchets

20 01 29*

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec

les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 3267 IMDG : 3267 IATA : 3267

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

(hydroxyde de sodium)

IMDG : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.

(sodium hydroxide)

IATA : Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. N'est pas autorisé au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

 ADR
 : 8

 IMDG
 : 8

 IATA
 : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Code de classification : C7
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 8 No EMS Numéro : F-A, S-B

IATA

(Cargo) : Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. N'est pas autorisé au transport

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 8

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

: Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

: Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Contenu en composés organiques volatils (COV) Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et

réduction intégrées de la pollution)

Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 5 %

296,16 g/l

contenu en COV sans eau

Contenu en composés organiques volatils (COV)

: Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et

réduction intégrées de la pollution)

Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 5 %

52,7 g/l

contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés

sur les surfaces en bois

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Conformément au règlement relatif aux détergents CE

648/2004

: <5% Agents de surface anioniques, Agents de surface non ioniques

Autres réglementations : Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la

maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas

échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Procédure de classification: H314 Sur la base de données ou de

H318

l'évaluation des produits Sur la base de données ou de

l'évaluation des produits

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA -Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx -Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC -Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE POWER 10X750 ML F/NL

WM 0713639 Numéro de commande: 0713603

Version 8.0 Date de révision 21.05.2021 Date d'impression 10.12.2021

Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000004242